

PROCES VERBAL

Séance du 10 Décembre 2020

18 heures 30 mn

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 10 Décembre 2020 à dix-huit heures et trente minutes, sous la présidence de Monsieur Michel SUPPLY, Maire.

Etaient présents : M. DELORME Joël, M. COUSINA Denis, M. SUPPLY Michel, M. KIEFFER Sébastien, M. TROUSSET Jean-Philippe, M. GARET Philippe, M. AUGIER Cyril, M. MOBILLION Mathieu, Mme MOSIEK Véronique, Mme COLLET Camille, Mr GONÇALVES Marc.

Date de convocation : le 02 Décembre 2020
Monsieur Philippe GARET été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 03 Novembre 2020 est adopté.

I. DELIBERATIONS

➤ Délib n° 46/2020 : TARIFS DES LOCATIONS 2021

Mr le Maire demande l'avis du Conseil Municipal pour une augmentation éventuelle des tarifs de location des logements, concessions et jardins et Salles des Fêtes pour l'année 2021.

Considérant l'indice de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2019 (129.38) et celui du 1^{er} trimestre 2020 (130.57) soit une progression de 0.92 %,

Considérant les tarifs pratiqués actuellement sur les biens communaux à savoir :

		Tarifs 2020
<i>CERCLE HELENE LEVY</i>		
Essentiellement aux Ormois		
	Week end	200
	Tarif horaire	20
	Caution	460
<i>Concession cimetière le m²</i>	Cinquantenaire	83
	Perpétuelle	329
<i>Case de columbarium (+ plaque)</i>	Trentenaire	704
	Cinquantenaire	805
<i>Jardins rue de la Forge</i>	Prix en €/ha/an	486

NOUVELLE SALLE POLYVALENTE :

GRANDE SALLE	TARIF COMMUNE	TARIF EXTERIEUR
WEEK END	545 €	945 €
Du V 16 H au L 8 H		
L-V journée	345 €	.545€
8 H à 18 H 30		
PETITE SALLE		
L-V journée	245 €	395 €
8 H à 18 H 30		
ENSEMBLE DES LOCAUX AU WEEK END	695 €	1 145 €

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- De ne pas augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes, de vente des concessions de cimetière, de cases de columbarium et de loyers des jardins pour 2021.

- D'augmenter les loyers des logements communaux, situés au 8 bis rue de la Briqueterie et 4 Place de la République, selon l'indice de progression de 0.92 % au 1^{er} Février 2021.

➤ **Délib n° 47/2020 : AIDES POUR LE TRANSPORT DES LYCEENS ET ETUDIANTS ORMOIS POUR 2021**

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de reconduire la mesure d'aide financière pour les enfants scolarisés dans un lycée ou en études sur Reims et utilisant pendant toute l'année 2020/2021 les transports urbains de Reims ou les transports scolaires du Conseil Départemental.
- D'augmenter cette aide financière qui passera à 70 € par enfant et qui sera accordée aux familles sur présentation de justificatifs : certificat d'inscription dans un établissement rémois et preuve d'achat d'un titre de transport annuel pour l'année 2020/2021.

➤ **Délib n° 48/2020 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS INTEGREES SPL XDEMAT**

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-1, L. 1524-5 et L. 1531-1,

Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-XDEMAT,
Vu le projet de convention de prestations intégrées,

Le Conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le renouvellement rétroactivement à compter du 17/11/2019, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la Collectivité et la société SPL-XDEMAT, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis par la société à la disposition de ses actionnaires,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante dont le projet figure en **annexe 1**

➤ **Délib n° 49/2020 : TRAVAUX DE RENOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL 8 RUE DE LA BRIQUETERIE**

Après avoir longuement travaillé sur les futurs aménagements à prévoir pour la rénovation du logement communal 8 Rue de la Briqueterie, la commission relative aux bâtiments communaux a présenté au Conseil Municipal les devis des différents lots à savoir : Plomberie, Peinture, Electricité, Isolation et Aménagement de la cuisine.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal a décidé de favoriser le critère de proximité en choisissant si possible, les entreprises du village et a retenu les entreprises suivantes :

- **PLOMBERIE** : AMS PLOMBERIE à Ormes pour la somme de 5 287.67 € HT
- **PEINTURE** : LAGARDE et MEREGNANI à Reims pour la somme de 7 142.37 € HT
- **ELECTRICITE** : Ent. NJ ELECTRICITE à Ormes pour la somme de 7095.00 € HT
- **ISOLATION** : Entreprise BRIMEUX à Bétheny pour la somme de 5 935.45 € HT
- **CUISINE** : Entreprise KIEFFER à Ormes pour la somme de 3 011.24 € HT

Soit un montant total HT de 28 471.73 €

- Précise que ce programme sera inscrit au BP 2021
- Charge Monsieur le Maire ou Mr le 1^{er} Adjoint de la signature de ces devis.

➤ **Délib n° 50/2020 : BORNAGE ENTRE TERRAIN COMMUNAL EGLISE ET PROPRIETE DE MR ET MME COLLET**

Pour répondre à une demande de Mr et Mme COLLET qui aimeraient clôturer leur terrain en limite du terrain communal de l'Eglise, une recherche de bornes a été faite. Les limites de terrain n'ont pas été clairement retrouvées.

Monsieur le Maire a donc demandé à la SCP DVR, Géomètres, de bien vouloir procéder à une délimitation du domaine public communal (cimetière) contre la parcelle AB n° 31.

Après un premier passage sur le terrain, la SCP DVR nous a adressé un devis pour la somme de 1 108.98 € TTC

Après en avoir discuté et délibéré, le CM décide par un vote de 10 Voix pour et de 1 abstention :

- de faire délimiter la parcelle du domaine public communal (cimetière) contre la parcelle AB N°31
- de faire appel à la Société de Géomètres DVR à Reims et d'accepter le devis proposé pour la somme de 1 108.98 €
- de charger Mr le Maire des formalités liées à ce bornage

➤ **Délib n° 51/2020 : DEMANDE DE CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN COMMUNAL**

Pour faire suite à la délibération n° 43/2020, Monsieur le Maire et deux adjoints ont rencontré M. Guillaume DESDOUITS, pour son projet d'achat d'un terrain sur le territoire de la Commune de Tinquex, en présence d'un représentant de la commune de Tinquex et de deux techniciens du Grand Reims.

En bordure de ce terrain se trouve le Chemin Rural n° 3 dont la moitié se situe sur la Commune d'Ormes. Monsieur DESDOUITS souhaite se porter acquéreur de cette bande de terrain afin de pouvoir bénéficier d'une sortie pour sa future société, sur le giratoire de la zone des Blancs Fossés, la commune de Tinquex ne lui permettant pas de sortir sur l'avenue Sarah Bernhardt à Tinquex.

Pour les élus favorables à cette vente, cela permettrait de régler le problème de cette bande de terrain de 3.5m inutilisable en l'état et difficile à entretenir et dont le produit rapporterait environ 40000 € à la commune.

Pour les opposants à cette vente, cette zone située sur le territoire de Tinquex, doit être accessible depuis l'avenue Sarah Bernhardt, afin de ne pas aggraver les risques de la circulation sur le giratoire de la zone des Blancs Fossés.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide, par 8 voix contre 3 :

- de ne pas accepter de vendre cette bande de terrain, dans la mesure où une sortie supplémentaire sur ce giratoire présente un risque pour la sécurité, en raison du trafic très important sur cette voie, située sur le territoire d'Ormes, mais qui accueille un transit considérable de véhicules entre la route de Dormans et celle de Soissons. Les entreprises ormoises bénéficient d'une voie centrale pour permettre aux véhicules de livraison de s'arrêter de manière relativement sûre, ce qui ne pourrait se faire au niveau du giratoire.

➤ **Délib n° 52/2020 : DEMANDE D'ACHAT D'UNE PARCELLE COMMUNALE PAR MESSIEURS CENSIER ET MOBILLION**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier émanant conjointement de Mr CENSIER et de Mr MOBILLION. Ils seraient désireux de se porter acquéreurs d'un morceau de l'actuel jardin du logement communal sis au 8 et 8 bis Rue de la Briqueterie, afin d'agrandir leurs jardins respectifs.

Il conviendrait dans un premier temps de faire borner l'arrière de ce terrain pour en évaluer la superficie exacte, (environ 160 m²), Mr et Mme CENSIER souhaitant se porter acquéreurs d'environ 1 tiers et Mr MOBILLION des deux tiers. Ils se proposent de prendre en charge les frais de bornage et de division.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal après vote à 9 voix Pour et 2 Abstentions, décide :

- de donner un accord de principe à cette division en vue de la vente de ce terrain
- de fixer le prix de vente à la somme de 160 € le m²
- de faire part de cette décision aux demandeurs afin de connaître leur position sur ce prix.

II : QUESTIONS DIVERSES :

❖ Aménagement du monument aux morts

Madame MOSIEK rappelle que suite à la présentation de son projet sur l'aménagement du monument aux morts, lors de la réunion de travail du conseil municipal du 26 Novembre, il avait été décidé de rencontrer le paysagiste afin de définir avec lui les différentes possibilités. Ce rendez-vous est prévu samedi 12 Décembre à 9 h 15 sur site, et un projet modifié sera présenté lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal en Janvier. Les dépenses liées à ce programme seront inscrites au BP 2021

❖ Aménagement du parc communal

Lors de la réunion de travail du Conseil Municipal du 26 Novembre dernier, il avait été décidé de nous faire aider afin de travailler sur un éventuel réaménagement du parc.

Plusieurs rendez-vous seront programmés. (Société ALTRAD, Société IMAJ, et un architecte paysager)

Il convient de définir un projet et non pas juste de procéder au remplacement de certains jeux.

Les dépenses liées à ce programme seront inscrites au BP 2021

➤ Informations Diverses :

- Il n'y aura pas de vœux du Maire cette année en raison de la crise sanitaire. Le Conseil réfléchit à la manière dont seront diffusés les vœux du Maire. Une feuille d'Ormes est en cours de préparation et il est envisagé de préparer une vidéo à intégrer sur notre site internet.
- Nous avons été sollicités pour la création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels). Un rendez-vous sera fixé pour rencontrer les demandeurs.
- Une large discussion s'est engagée pour essayer d'éradiquer les décharges sauvages sur le territoire communal. Des solutions seront recherchées conjointement entre la commune et l'Association Foncière.
- Les adjoints et Mr DELORME ont informé le conseil qu'ils réfléchissaient afin d'équiper la nouvelle salle polyvalente d'un système de sonorisation (audio et vidéo). Une réunion pour en discuter aura lieu le Jeudi 14/01/2021 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes.

Séance du 10 Décembre 2020

N° délibérations	Thème	Objet de la délibération	N° page
N° 46/2020	Patrimoine Locations	Tarifs des locations 2021	23
N° 47/2020	Aides scolaires	Aides pour le transport des lycéens et étudiants ormois pour 2021	23
N° 48/2020	Contrat	Renouvellement de la convention de prestations intégrées SPL XDEMAT	23
N° 49/2020	Biens communaux	Travaux de rénovation du logement communal 8 Rue de la Briqueterie	23
N° 50/2020	Voiries	Bornage terrain communal de l'Eglise et propriété de Mr et Mme COLLET	24
N° 51/2020	Voiries	Demande de cession d'une bande de terrain communal	24
N° 52/2020	Biens communaux	Demande d'achat d'une parcelle communale par Mrs CENSIER et MOBILLION	24

EMARGEMENTS

Michel SUPLY	Sébastien KIEFFER	Denis COUSINA	Joël DELORME
Cyril AUGIER	Camille COLLET	Véronique MOSIEK	Mathieu MOBILLION
Philippe GARET	Jean-Philippe TROUSSET	Marc GONÇALVES	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25.